

Très apprécié, Alfredo va quitter l'Auberge communale de Ballens

17



Yves Burdet déménage son studio photo dans un atelier mécanique

25



OTTO'S
ottos.ch
Slip Midi ou Tai
t. 38-48, 95% coton,
5% élasthanne,
noir ou blanc

27.80
Comparaison avec la concurrence
41.70

lot de 3
29.80
Comparaison avec la concurrence
44.70

sloggi
BASIC+
Cotton
3x
Disponible aussi en ligne.
ottos.ch

Éoliennes balayées d'un petit souffle

Jean-François Reymond

MONT-LA-VILLE | CRÊTES DU MOLLENDRUZ

Il a suffi de quelques citoyens de La Praz pour faire échouer le vote intercommunal sur le parc éolien du Mollendruz.

En ce jeudi soir 18 janvier, le vent, la pluie et la neige s'acharnaient en tempête sur les crêtes du Mollendruz. Un peu plus bas, au village de Mont-la-Ville, c'est également une tempête politique qui a eu lieu! Le plan partiel d'affection intercommunal pour l'implantation des douze éoliennes prévues par la société Énergie Naturelle Mollendruz SA a été refusé par l'une des communes partenaires à la surprise générale. Personne ne s'attendait en effet réellement à une telle issue.

Pourtant, tout avait été très bien planifié. Les trois conseils généraux de La Praz, Juriens et Mont-la-Ville étaient réunis le même soir, au même lieu, pour voter sur un même objet. Avant les assemblées respectives des organes délibérants, une séance d'information avait permis de répondre à toutes les questions éventuelles, dans la sérénité du temple de Mont-la-Ville. Le président du Conseil local, Roger Perrin, a clairement parlé des enjeux de ce préavis commun, de ses conséquences et des modalités de vote à observer.

Avis de tempête

Ensuite, le Conseil de Juriens a envahi la grande salle et celui de La Praz a siégé au Caveau communal. Fruit de la séance la plus courte, sans aucune question ni discussion, Juriens a tout de suite accepté l'objet, dans un vote positif (34 oui contre 13 non), soit 47 membres présents, dont 8



Le Conseil général de Mont-la-Ville a voté en faveur de la construction des éoliennes. VQH/Brun

nouveaux assermentés lors de la soirée.

Dans le temple, le Conseil de Mont-la-Ville a, par contre, connu des questions de toutes sortes devant la soixantaine de membres réunis, dont là aussi neuf nouveaux membres assermentés. Les opposants aux éoliennes se sont exprimés: «Combien de temps pour que ces démarches

considérables aboutissent?», «Ne vaudrait-il pas mieux réfléchir à quelque chose de plus local et de moins contraignant?», ou encore «La fin justifie-t-elle les moyens?». Le vote s'est montré assez équilibré avec 35 oui contre 25 non.

Grosse déception

La surprise est donc venue depuis le caveau où La Praz a

fait toute la différence! Ici, ce sont 31 membres qui ont siégé après l'assermentation de 11 nouveaux... Les questions à charge contre le projet ont alors fusé: graves atteintes à la faune et à la flore, enlaidissement du paysage, perte de valeur du patrimoine, etc. Elles ont été plus fortes que les arguments favorables et les rentrées financières. Le rejet s'avère assez net: 20 non contre 11 oui.

À l'issue de cette soirée très particulière, il est clair que ce sont les effets de notre démocratie directe qui ont conduit à ce résultat. Pour participer aux conseils généraux, il suffit de se faire assermenter si un sujet s'avère de haute importance. Et là, les anti-éoliens n'ont pas craint de se manifester. Les deux syndiqués de Juriens et de La

Praz étaient particulièrement déçues: «Ce PPA est fichu... Tout est à recommencer!», se désole Rosemay Christen. «La surprise est totale; c'est un gâchis pour la Municipalité de La Praz qui était clairement en faveur du projet», clame Anni Sordet. Quant à Patrick Agassis, à la fois syndic et membre du CA de la société éolienne, il

est resté sans voix: «Le train a passé mais nous l'avons loupé! Ce projet sous cette forme est cliniquement mort. Un nouveau PPA à deux communes permettrait encore l'édification de neuf éoliennes sur les crêtes. Mais cela restera-t-il rentable? C'est une question à se poser mais cela prendra encore énormément de temps ajouté à celui que nous avons déjà perdu dans ce processus interminable.»

Le projet en bref

Les communes de Juriens, Mont-la-Ville, La Praz, Vaulion, la ville d'Yverdon-les-Bains, ainsi que le service d'électricité de la ville de Zurich (ewz) étaient impliquées dans la société Énergie Naturelle Mollendruz SA qui était le porteur de projet. Celui-ci visait la mise en place puis la gestion d'un parc éolien sur le haut-plateau à l'est du Col du Mollendruz. Ce parc devait être en mesure de produire entre 50 et 90 gigawattheures (GWh) d'électricité renouvelable par an, ce qui représente entre 5 et 15% des objectifs cantonaux de production d'énergie éolienne. Aucune alternative n'est prévue à ce jour.



Les syndics Rosemay Christen (Juriens), Patrick Agassis (Mont-la-Ville) et Anni Sordet (La Praz). Jean-François Reymond

PUBLICITÉ

DÉCOUVREZ VOTRE
NOUVELLE LIBRAIRIE PAYOT
AU CŒUR DE MORGES

La livraison est gratuite en Suisse sur payot.ch

Grand-Rue 50 – Morges, www.payot.ch
TOUS LES LIVRES POUR TOUS LES LECTEURS

PAYOT
LIBRAIRE